



# SAGES-FEMMES



# VICTOIRE CFDT !



Après deux années d'action et de revendication dans les instances, la mobilisation de la **CFDT** aux côtés des sages-femmes de la Ville de Paris a enfin porté ses fruits.

Le Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes (CSAP) a enfin acté pour 30 femmes, les 30 sages-femmes de la Ville de Paris :



- *La fin d'un statut incompatible avec une profession médicale,*
- *La fin d'une discrimination indemnitaire vis-à-vis des autres sages-femmes de France,*
- *La fin d'une discrimination sexiste à Paris grâce à un traitement professionnel et des conditions de travail plus justes.*



Merci au collectif qui s'est mobilisé autour des revendications portées par la **CFDT** !

**La CFDT est à vos côtés,  
pour vous défendre et faire entendre vos droits,  
mobilisez-vous,  
adhérez à la CFDT !**



**ADHERER A LA CFDT,  
C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE**